



HAL
open science

La financiarisation par les marges en Argentine : plaidoyer pour la reconnaissance et l'extension de créances non libérables

Hadrien Saiag

► **To cite this version:**

Hadrien Saiag. La financiarisation par les marges en Argentine : plaidoyer pour la reconnaissance et l'extension de créances non libérables. Farinet. Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finance, alternatives, Classiques Garnier, pp.153-175, 2018, 978-2-406-08114-2. 10.15122/isbn.978-2-406-08114-2.p.0153 . halshs-02343473

HAL Id: halshs-02343473

<https://shs.hal.science/halshs-02343473>

Submitted on 2 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La financiarisation par les marges en Argentine : plaidoyer pour la reconnaissance et l'extension de créances non libérables

Hadrien SAIAG (CNRS – IAC)

Chapitre publié dans Farinet (ed.), *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finance, alternatives*, Paris : Classiques Garnier, pp. 153-175. Doi : [10.15122/isbn.978-2-406-08114-2.p.0153](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08114-2.p.0153). L'ouvrage est disponible ici : <https://classiques-garnier.com/pour-une-socioeconomie-engagee-monnaie-finance-et-alternatives-en.html>

Résumé

Ce chapitre analyse les transformations des pratiques financières du monde populaire argentin. Entre 2009 et 2015, la mensualisation des revenus induite par les transformations du système de protection social a ouvert la voie au recours au crédit à la consommation. Il en résulte une nouvelle forme d'exploitation fondée sur le décalage entre le temps de la finance et celui du travail. Pour lutter contre celle-ci, nous proposons le concept de créances non libérables fondées sur la citoyenneté

S'il fallait définir brièvement la démarche adoptée par Jean-Michel Servet (JMS) tout au long de sa carrière, par-delà ses objets multiples, je dirais qu'il s'agit de déconstruire les idées reçues, pour concevoir autrement la monnaie et la finance. Ainsi, la diversité des instruments et des pratiques monétaires observée dans l'espace et dans le temps renvoie la conception de la monnaie en tant qu'instrument visant à dépasser les inconvénients du troc au rang de vulgaire fable, inventée par les économistes classiques pour couper l'économie du politique¹. Les informalités financières que JMS a mises en lumière à partir de ses nombreuses enquêtes mettent à mal l'assimilation systématique de la finance au pouvoir de l'argent, en dévoilant l'extrême diversité des pratiques financières et l'existence d'une finance solidaire². De même, la financiarisation, que l'on croyait cantonnée aux marchés financiers, est en fait tirée par les besoins des populations. En effet, le recours à l'endettement, à l'épargne et aux transferts monétaires est devenu indispensable pour assurer la reproduction des conditions d'existence d'une part considérable de l'humanité, car il permet de financer des cérémonies qui rythment

¹ Servet (2001), p. 15-32 ; Servet (2012). – Sur les pratiques monétaires et les paléomonnaies, voir le chapitre de Josette Rivallain dans cet ouvrage consacré à l'Afrique.

² Servet (1995).

les cycles de vie, de faire face à la précarisation des conditions de travail et au démantèlement des systèmes de protection sociale, ou encore de financer les velléités d'ascension sociale³.

Dans ce chapitre, je souhaite revenir sur le concept de financiarisation, tel qu'il est proposé par JMS, à partir d'une conception de la dette tirée de l'institutionnalisme monétaire francophone. Pour cela, je prends appui sur deux enquêtes de terrain, menées en 2009 et en 2013 parmi le sous-prolétariat urbain du cordon industriel de Rosario (Argentine). Ces deux enquêtes ont porté sur des populations originaires du nord-est de l'Argentine qui ont migré vers la périphérie du cordon industriel de Rosario à partir du milieu des années 1970, alors même que les industries locales n'étaient plus en mesure d'incorporer ces flux de travailleurs⁴ : la plupart d'entre eux s'emploient comme ouvriers dans la construction, vigiles, vendeurs à la sauvette, chauffeurs de taxi, ou encore comme employés dans des ateliers de couture. Cependant, si la population enquêtée est restée la même au cours de ces deux enquêtes, ses pratiques d'épargne et d'endettement se sont radicalement transformées, sous les effets conjugués d'une relative formalisation des emplois précaires et, surtout, de l'incorporation à partir de 2010 du sous-prolétariat urbain dans le système de protection sociale argentin, dont il était auparavant exclu. Cette incorporation s'est effectuée à travers l'établissement d'une retraite minimale universelle, puis par l'extension du système d'allocation familiale aux foyers dont les adultes ne disposaient pas d'emploi formalisé, à travers une *asignación universal por hijo* (AUH)⁵. Les sommes en jeu sont relativement faibles⁶, mais leur caractère formalisé et mensualisé a profondément transformé la projection dans le temps du sous-prolétariat urbain, ouvrant la porte à une multitude d'institutions financières qui se sont empressées de proposer à cette population une myriade d'instruments de crédit à la consommation, dont elle était auparavant exclue.

L'analyse des enquêtes menées en 2009 et en 2013 prétend rendre compte de la pertinence de la conception de la financiarisation qui est proposée par JMS, tout en suggérant de la compléter en soulevant la question de la dette. Dans la continuité des travaux engagés par JMS, je souligne que la financiarisation des rapports sociaux, telle qu'elle se donne à voir

³ Servet (2006) ; Servet (2015).

⁴ Entre 1976 et 1983, les gouvernements issus de la dictature militaire argentine ont mis fin aux politiques d'industrialisation par substitution des importations à travers une libéralisation de l'économie de grande ampleur. Ce programme a ensuite été approfondi durant la décennie 1990.

⁵ L'*asignación universal por hijo para protección social* (AUH) correspond à une allocation universelle par enfant à charge, au titre de la protection sociale.

⁶ Fin 2013, les montants de la retraite minimum et de l'AUH étaient de 3 000 pesos par personne retraitée et de 480 pesos par enfant mineur, respectivement. Le salaire moyen d'un ouvrier qualifié de l'industrie avoisinait quant à lui les 8 000 pesos.

dans le cordon industriel de Rosario, est caractérisée par la conjonction de deux processus clairement distincts, portés par des institutions aux logiques pourtant contradictoires : l'intégration du sous-prolétariat dans le système de protection sociale relève de la reconnaissance d'un droit à la protection et à la monnaie au bénéfice d'une population qui en était auparavant exclue ; le recours massif aux instruments de crédit à la consommation se traduit quant à lui par une nouvelle forme d'exploitation, qui prend appui sur le hiatus existant entre le temps (mensualisé) de la finance et celui (erratique) du travail. Or ces deux processus s'alimentent mutuellement : d'une part, la mensualisation et la formalisation des revenus issus du système de protection sociale constituent une condition nécessaire à la pénétration du crédit à la consommation au sein du sous-prolétariat urbain ; d'autre part, les revenus issus du système de protection sociale sont socialement valorisés par la consommation à crédit qu'ils rendent possible. La financiarisation ne constitue donc pas un processus homogène ; elle est au contraire façonnée par la rencontre de multiples acteurs qui agissent à des niveaux différents, selon des logiques qui leur sont propres⁷. Pour donner sens à ces processus et insister sur leurs dimensions politiques, je suggère en outre de les interpréter à la lumière du concept de dette. JMS a récemment critiqué l'usage de cette catégorie, lui reprochant d'éclipser les éléments de partage que l'on peut trouver derrière certaines pratiques monétaires et financières, par l'accent qu'il induirait sur la circulation⁸. Or la dette n'est pas nécessairement vectrice d'une vision catallactique, dès lors que l'on distingue les dettes et les créances libérables de celles qui ne le sont pas, à la suite des travaux de l'institutionnalisme francophone de la monnaie⁹. En effet, reconnaître l'existence de créances non libérables permet de lier la question de l'accès à la monnaie à celle du droit des personnes, et de jeter ainsi les bases de solidarités financières entre classes sociales, à même de soustraire en partie le sous-prolétariat urbain de l'exploitation par la finance véhiculée par les nouveaux instruments de crédit à la consommation.

Ces arguments sont présentés en quatre temps. La première partie présente brièvement les pratiques d'épargne et d'endettement par lesquelles le sous-prolétariat du cordon industriel de Rosario faisait face à la vulnérabilité de sa situation, en 2009. La deuxième partie montre que son incorporation dans le système national de protection sociale a ouvert la porte à un recours massif à de nouveaux instruments de crédit à la consommation, qui s'est traduit par un

⁷ Voir notamment Servet (2006).

⁸ Servet (2013), p. 125-147.

⁹ Voir les références données dans la dernière section de ce chapitre.

enchevêtrement de dettes de nature distincte. La troisième partie montre que les nouveaux instruments de crédit à la consommation sont les vecteurs d'une nouvelle forme d'exploitation, fondée sur le hiatus existant entre le temps du travail et celui de la finance. Enfin, la dernière section suggère de réhabiliter les créances non libérables pour lutter contre cette forme d'exploitation.

Réfier l'épargne pour se protéger contre l'incertitude (2009)

Avec le recul, l'enquête menée en 2009 permet de documenter un moment charnière. Cette année marque la fin d'une ère dans laquelle le sous-prolétariat urbain était livré à lui-même, car il commençait tout juste à être intégré au système national de protection sociale. Une série de réformes du système des retraites venait de se clore, marquée par le retour à un système par répartition, puis par la création fin 2008 d'une retraite minimale destinée aux personnes de plus de 60 ans, sans condition d'apport préalable. L'instauration d'une retraite à visée universelle a contribué de manière substantielle à améliorer les conditions de vie des personnes qui en ont bénéficié, mais de nombreux foyers en étaient exclus, faute de compter parmi leurs membres des personnes âgées. Pour la plus grande partie du sous-prolétariat urbain, la principale voire l'unique source de revenus monétaires était constituée par une constellation d'emplois précaires, faits de contrats temporaires auprès d'entreprises de sous-traitance de l'industrie locale et de multiples travaux journaliers. Ici, pas de stabilité de l'emploi ni de protection sociale. Les salaires étaient payés pour partie en produits de première nécessité (papier toilette ou pains industriels périmés pour des travaux de ménage, droit de récupération parmi les déchets industriels pour les agents de sécurité, vêtements usagers pour de menus travaux de maçonnerie, fruits et légumes pour les travailleurs du marché de gros, etc.), qui étaient transformés en avoirs monétaires libellés dans une unité de compte parallèle, à travers les multiples places de marché de produits d'occasion situées à la périphérie des agglomérations urbaines¹⁰.

Afin de faire face à l'instabilité de leurs revenus, la plupart des personnes enquêtées en 2009 mettaient en œuvre une multitude de pratiques d'épargne et d'endettement, loin des institutions financières. Mis à part l'endettement engendré par les retards pris dans le paiement des factures à échéance mensuelle (loyer, électricité, téléphone, etc.), pour lesquels

¹⁰ Saiag (2016).

le remboursement des dettes et des intérêts suit un échéancier précis, ces pratiques sont caractérisées par un faible degré de formalisation, qui contribue à l'entretien des dettes dans le temps. Ainsi, la plupart des enquêtés avaient régulièrement recours à l'ardoise (*fiado*¹¹) auprès de petits commerçants de quartier (épicerie, vendeurs ambulants, etc.) afin de faire face aux décalages temporels entre les dépenses liées à l'approvisionnement quotidien du foyer et leurs revenus. Le *fiado* représentait alors la forme d'endettement la plus massive, car le commerçant n'attendait pas plus de son débiteur que le règlement d'une partie du montant de sa dette dès lors que les revenus de ce dernier le lui permettraient ; en retour, il acceptait de vendre à nouveau à crédit, même lorsque la perspective d'un remboursement intégral restait incertaine¹². Les personnes qui occupaient un emploi salarié, même non formalisé, avaient également régulièrement recours aux avances sur salaire afin de financer l'achat de biens de consommation jugés indispensables ou de matériaux de construction, ou encore pour faire face à une dépense exceptionnelle.

Dès lors qu'il s'agissait de se projeter dans le temps long, les personnes enquêtées avaient recours à de multiples dispositifs visant à mettre physiquement l'épargne à distance, afin de se forcer à ne pas dépenser certaines sommes¹³. La forme la plus simple consiste à garder de l'argent dans une tirelire ou une boîte que l'on remet à un voisin de confiance, afin de se protéger contre la tentation d'utiliser cet argent pour financer les dépenses courantes. De même, les personnes établies à leur propre compte ont l'habitude de séparer physiquement l'épargne qu'ils constituent afin de renouveler leur fonds de roulement du budget de leur foyer à l'aide d'un système d'enveloppes ou de boîtes dont l'usage est restreint à certaines dépenses, afin de s'assurer du maintien de leur activité dans le temps¹⁴. Lorsque les sommes étaient importantes, l'épargne ne s'effectuait plus en séparant les moyens de paiement supposés ne pas être dépensés immédiatement : il s'agissait plutôt de mettre des objets de côté, afin de s'assurer que le numéraire qu'ils pouvaient représenter au cas où ils seraient vendus ne serait pas dépensé au quotidien. Ces pratiques rendaient l'épargne illiquide en la transformant en chose¹⁵. La forme de réification la plus répandue consistait à récupérer parmi les déchets urbains des objets recyclables tels que le fer, le zinc, le cuivre, le carton ou les

¹¹ L'expression *al fiado* vient du verbe *fiar*, qui signifie « confier ». En ce sens, *tener fiado* signifie autant « être endetté » qu'« être digne de confiance ».

¹² Voir également Villarreal (2000), p. 69-88 ; et Morvant-Roux (2006), p. 155.

¹³ Voir également Roig (2009), p. 43-55.

¹⁴ Voir également Absi (2007), p. 355-393 ; et Zelizer (1994/2005).

¹⁵ Shipton (1995), p. 245-276 ; Roig (2009).

bouteilles de verre, puis à les emmagasiner chez soi¹⁶ : ces objets n'étaient vendus que dans certains cas précis, tels que le financement d'une cérémonie qui marque les cycles de vie (rite de passage vers l'âge adulte, anniversaire, mariage, etc.), le décès ou la maladie d'un proche, ou encore une période de chômage particulièrement difficile. De même, il était courant d'acheter des briques immédiatement après avoir touché sa paie afin de ne pas compromettre un projet d'amélioration de l'habitat (construction d'une chambre pour les enfants, d'une cuisine, voire d'une maison pour un fils, ou une fille, qui souhaite former son propre foyer) en dépensant autrement les sommes qui lui étaient destinées.

La matérialité des supports de l'épargne et des formes d'endettement qui caractérisaient le sous-prolétariat de Rosario peut faire penser qu'il existait alors une économie propre aux secteurs populaires, coupée du capitalisme financiarisé. Au contraire, il est possible d'avancer que ces pratiques dessinent le visage singulier qu'a pris la financiarisation des rapports sociaux avant que le sous-prolétariat urbain ne soit intégré au système de protection sociale. En effet, le recul progressif du salariat protégé qui caractérisait le cordon industriel d'avant les années 1970 s'est traduit par un retrait vis-à-vis du système de protection sociale et par la substitution des revenus mensuels ou bimensuels du salariat protégé par ceux erratiques de l'économie dite « informelle¹⁷ ». Or c'est précisément à cette nouvelle situation que permettent de répondre les pratiques d'épargne et d'endettement décrites plus haut, tantôt en instaurant des techniques d'autodiscipline financière¹⁸ qui aident à constituer coûte que coûte une épargne de précaution, tantôt en facilitant l'approvisionnement des foyers malgré le caractère irrégulier des revenus.

Les secteurs populaires face au crédit à la consommation : un enchevêtrement de dettes (2013)

Entre 2009 et 2013, on assiste à une transformation sensible de la structure des revenus de l'économie populaire, à travers la conjonction de deux processus qui ont opéré simultanément. D'une part, le degré de formalisation des emplois occupés par le sous-prolétariat urbain dans les secteurs de la distribution, du bâtiment et de la sous-traitance aux

¹⁶ Ces objets étaient recueillis tantôt à travers des expéditions de nuit visant spécifiquement à récupérer des produits recyclables, en exerçant un droit de récupération parmi les déchets produits sur son lieu de travail, en mettant systématiquement de côté les emballages industriels (petits commerçants), ou encore en démontant les appareils électriques trouvés dans la rue par hasard.

¹⁷ Saiag (2011), p. 9-30.

¹⁸ Guérin (2006), p. 549-570.

industries locales s'est accru, puisqu'il est désormais courant d'avoir accès à une fiche de paie, alors même que ces emplois restent très instables. D'autre part, la création de l'*asignación universal por hijo* (AUH) au cours de l'année 2010 s'est traduite par la généralisation des transferts monétaires issus du système national de protection sociale au sein de l'économie populaire, puisque la quasi-totalité des foyers comporte au moins un enfant de moins de dix-huit ans¹⁹. Ces processus, conjugués à la persistance des relations d'emploi peu formalisées, se traduisent par la cohabitation de deux types de revenus, aux temporalités clairement distinctes : ceux issus du système de protection sociale ainsi que certains revenus du travail sont désormais mensualisés et relativement prévisibles à moyen terme, alors que la plus grande partie des revenus du travail reste peu formalisée, peu prévisible voire dénuée de continuité, puisque l'horizon des relations de travail des emplois nouvellement formalisés dépasse rarement quelques mois.

La mensualisation et la formalisation d'une partie des revenus se sont à leur tour traduites par un bouleversement des pratiques financières du sous-prolétariat urbain du cordon industriel de Rosario. Les formes réifiées d'épargne ont quasiment disparu. Le recours aux instruments contractuels de crédit à la consommation s'est quant à lui considérablement accru, alors qu'en 2009 les institutions financières occupaient une place marginale dans l'endettement des ménages. Or les nouvelles formes de crédit à la consommation s'accommodent pleinement de la cohabitation de revenus mensualisés et de revenus plus incertains. En effet, les quatre instruments de crédit à la consommation les plus utilisés par les personnes enquêtées alliaient des échéances de remboursement fixes et mensualisées qui, en étant concentrées sur les dix premiers jours du mois au même titre que les échéances des coûts fixes liés à l'habitat et à la téléphonie, exerçaient une pression considérable sur le budget des ménages, et des modalités de remboursement basées sur l'argent liquide plutôt que sur la bancarisation, compatible avec des revenus du travail peu formalisés :

- 1) Les cartes de crédit émises par les institutions financières non bancaires et les principales enseignes de la grande distribution ont très profondément imprégné l'économie populaire, puisqu'à l'exception de Mercedes (voir encadré 2), tous les foyers enquêtés disposent d'une ou deux cartes de ce type, auxquelles s'ajoutent parfois celles prêtées par des parents ou des amis²⁰. Il s'agit d'un univers

¹⁹ En effet, les enfants s'émancipent généralement du foyer de leurs parents lorsqu'ils entrent en concubinage, ce qui coïncide généralement avec l'arrivée du premier enfant du couple.

²⁰ Sur l'utilisation des cartes de crédits au Chili par la famille et les amis de leurs titulaires, voir Ossandón, Ariztia, Barros et Peralta, « Accounting in the Margin : Financial Ecologies in between Big and Small Data », in : B. MAURER, S. MUSARAJ et

extrêmement segmenté, ce qui permet d'adapter les conditions d'accès et de remboursement en fonction de la situation financière des clients. Ainsi, la carte de crédit la plus populaire parmi les enquêtés, dénommée *tarjeta naranja* (« carte orange »), est accessible sur simple présentation d'un document d'identité, en contrepartie de frais de gestion et de taux d'intérêt particulièrement élevés²¹. Dans la plupart des cas, les règlements s'étalent sur trois à douze mensualités. Le plafond de l'endettement maximal est initialement fixé à un niveau très bas, mais peut être relevé si le débiteur s'avère être un bon payeur.

- 2) À travers un système nommé *círculos* (en référence aux tontines – *círculos de ahorro*), les concessionnaires automobiles offrent également à leurs clients la possibilité de s'endetter sans avoir à justifier de leurs revenus. Chacun des membres d'un groupe de dix à vingt personnes désirant acquérir chacun à son tour le même type de véhicule règle chaque mois une somme fixe au concessionnaire. Dès lors que les sommes réunies atteignent le prix du véhicule désiré (en général une moto de petite cylindrée), ce dernier est attribué à l'un des participants, tiré au sort, à condition qu'il règle au comptant environ 10 % du coût du véhicule en question : la somme restante est due au concessionnaire, et sera réglée par des versements mensuels qui réalimenteront le système du « cercle ».
- 3) Il existe également des règlements en plusieurs mensualités, sur présentation d'un justificatif de revenu que la plupart des enseignes d'appareils électroménagers et les principales enseignes de vêtements industriels proposent le cas échéant. Ces crédits doivent être remboursés à l'enseigne auprès de laquelle la vente a été contractée, mais ils sont financés par l'une des principales banques commerciales installées en Argentine.
- 4) Enfin, il est possible d'obtenir des crédits en liquide auprès de plusieurs institutions financières, sous réserve de présenter une feuille de paie. Ces prêts sont octroyés sans condition d'usage spécifique (contrairement à ceux mentionnés précédemment), et doivent être remboursés en liquide chaque mois.

Le recours massif aux nouveaux instruments de crédit à la consommation a considérablement complexifié la place occupée par les différentes formes d'endettement dans les budgets des

I. SMALL, *Money at the Margins : Global Perspectives on Technology, Inclusion and Design*, Irvine, The Institute for Money, Technology and Financial Inclusion (IMTFI), University of California, à paraître.

²¹ Voir notamment Feldman (2013) ; disponible en ligne :

<http://www.pensamientopenal.com.ar/system/files/2014/12/doctrina38006.pdf>

foyers. En effet, ces nouvelles formes d'endettement ne se substituent pas aux anciennes : on observe plutôt un enchevêtrement de dettes de nature distincte, analogue à celui observé chez Esteban et Paola (voir encadré 1), puisque l'analyse des budgets des foyers enquêtés montre que cet endettement cohabite avec des formes plus anciennes, telles que les retards pris sur le règlement des factures mensualisées, les avances sur salaire, les prêts entre parents et amis et, surtout, les ardoises accordées par les commerçants locaux²². Ainsi, le recours aux nouveaux instruments de crédit à la consommation dépasse largement les personnes bénéficiant d'un emploi stable et formalisé, puisque certains de ces instruments sont accessibles sans justificatif de revenu (certaines cartes de crédit et les *círculos*), et que les personnes bénéficiant d'une feuille de paie souscrivent régulièrement des crédits destinés à un voisin ou à un ami, qui se charge de les rembourser. De même, tous les enquêtés ont recours aux formes plus anciennes d'endettement, tel le *fiado*. Pour les ménages qui disposent (momentanément) de revenus du travail mensualisés, le recours au *fiado* permet de faire face aux fins de mois difficiles, en assurant un approvisionnement du foyer en produits de première nécessité. Dans la plupart des cas, cependant, cette cohabitation de formes d'endettement hétéroclites reflète l'hétérogénéité des rapports au temps dans lesquels est immergé le sous-prolétariat du cordon industriel de Rosario : les versements mensualisés issus du système de protection sociale rendent le recours aux nouveaux instruments de crédit à la consommation possible, mais seules les formes d'endettement moins formalisées permettent de faire face à l'irrégularité des revenus du travail, en ajustant les cycles de dépenses et de revenus.

Encadré 1 : Esteban et Paola, un enchevêtrement de dettes

Esteban et Paola vivent en compagnie des quatre enfants mineurs de cette dernière. Les ressources mensualisées du couple se limitent aux 960 pesos mensuels perçus au titre de l'*asignación universal por hijo* relatif aux deux fils de Esteban, auxquels s'ajoutent 300 pesos versés chaque semaine par l'ex-compagnon de Paola, afin de contribuer à l'éducation des deux enfants issus de leur union passée. Le couple déclare vivre « au jour le jour », car la plupart de leurs revenus est tiré de leurs activités non déclarées de vente ambulante de DVD auprès des petits commerçants des quartiers périphériques du cordon industriel (Esteban), de confection de poupées depuis leur domicile, et d'un ensemble varié de services proposés par Paola, tels que des rites de lecture de l'avenir et de réunion de couples, la confection d'antidotes, voire le jet de sorts. Leurs revenus sont très irréguliers, mais leur montant est plutôt confortable, comparé aux autres personnes enquêtées.

²² La continuité des logiques d'endettement est comparable à celle observée par Solène Morvant-Roux au Mexique, sous l'effet de la microfinance : voir Morvant-Roux (2009), p. 109-130.

Fin novembre 2013, le couple était inséré dans un enchevêtrement de dettes diverses :

- Il avait recours de manière quasi quotidienne au *fiado* auprès d'une épicerie, d'une boucherie et d'un maraîcher du quartier ;
- Tous les lundis, ils payaient 176 pesos pour l'achat à crédit d'un lave-linge acquis auprès d'un magasin d'appareils électroménagers, sans avoir présenté de justificatif de revenus²³. Ils versaient également 250 pesos tous les mercredis, pour le règlement d'un système d'air conditionné acheté selon les mêmes conditions. Ils ont cependant pris beaucoup de retard dans le règlement des sommes dues à ces titres et font l'objet de nombreuses pénalités.
- Le couple remboursait également 450 pesos chaque mois, suite à l'octroi d'un microcrédit visant à financer le fonds de roulement du commerce de Esteban, par l'intermédiaire d'un programme gouvernemental.
- Chaque mois, Paola fait également face aux échéances de deux cartes de crédit. La première est liée à l'achat d'une paire de chaussures pour l'une de ses filles grâce à une carte de crédit à son nom (*tarjeta naranja*), à régler en trois mensualités de 300 pesos. La seconde échéance est liée à l'achat d'un vélo d'appartement en six mensualités de 500 pesos, grâce à l'utilisation d'une carte de crédit prêtée par un ami.
- Enfin, après avoir cotisé pendant trois ans de manière intermittente à un *círculo* grâce aux fonds reçus au titre de l'*asignación universal por hijo*, Esteban et Paola viennent d'être tirés au sort pour l'achat à crédit d'une Ford fiesta entièrement neuve, à condition qu'ils règlent 7 000 pesos au comptant et qu'ils s'endettent à la hauteur du coût du véhicule, diminué des sommes déjà versées. Au moment de mon départ du terrain, ils cherchaient une solution pour régler cette somme.

Les nouvelles formes d'endettement ont néanmoins contribué à transformer en profondeur les modes de consommation et de projection dans le temps qui caractérisaient l'économie populaire argentine. Elles ont considérablement facilité l'acquisition de produits de consommation durable pour les personnes ne disposant pas de revenus du travail stables et formalisés. Ainsi, la consommation de produits électroménagers et informatiques s'est envolée, tirée par l'équipement progressif des maisonnées et par les dépenses occasionnées par les cérémonies qui rythment les cycles de vie. De même, la consommation de produits alimentaires dans les supermarchés s'est en partie substituée à la consommation de proximité. Ces nouvelles formes de consommation sont particulièrement valorisées par les personnes enquêtées, car elles sont associées à l'idée d'ascension sociale, puisque leurs pratiques de consommation et d'endettement se rapprochent de celle des classes moyennes.

²³ Ce mode d'achat à crédit est dénommé *pago diario* (« paiement journalier »). Il désigne des facilités de paiement octroyées par certaines grandes enseignes de produits électroménagers à leurs clients ne disposant pas de feuille de paie. Ces facilités de paiement existaient bien avant le boom du crédit à la consommation.

Ne plus être maître de son temps : une nouvelle forme d'exploitation

Le recours généralisé au crédit à la consommation est également le vecteur d'une nouvelle forme d'exploitation, à laquelle le sous-prolétariat urbain était auparavant soustrait. Désormais, le capital financier exploite directement le travail, car les revenus tirés de ce dernier alimentent des transferts financiers croissants vers les institutions financières vis-à-vis desquelles le sous-prolétariat urbain est endetté²⁴.

Cette nouvelle forme d'exploitation prend appui sur trois piliers. Le recours massif aux instruments de crédit à la consommation s'est d'abord traduit par la connexion des pratiques monétaires quotidiennes du sous-prolétariat urbain aux formes d'accumulation du capital financier à l'échelle mondiale, puisque les institutions financières auprès desquelles le sous-prolétariat est endetté sont détenues par les principales banques commerciales argentines, qui sont elles-mêmes des filiales des banques européennes et nord-américaines. Il s'agit d'une rupture flagrante d'avec la situation qui prévalait en 2009, puisque les pratiques d'épargne et d'endettement observées alors constituaient une réponse aux transformations de l'emploi et du système de protection sociale coupée des institutions financières. Le recours massif aux nouvelles formes de crédit à la consommation a également entraîné une polarisation inédite entre créanciers et débiteurs, puisque le sous-prolétariat en sa totalité est désormais le débiteur des institutions représentant le capital financier. Ici encore, le contraste avec la situation qui prévalait en 2009 est saisissant, puisque le sous-prolétariat était à la fois débiteur et créancier, et qu'il n'était pas endetté vis-à-vis d'une entité « extérieure », les petits boutiquiers qui pratiquaient le *fiado* vivant dans le même quartier²⁵. Si brutaux que soient les changements opérés entre 2009 et 2013, l'Argentine ne fait à ces deux égards que rejoindre une tendance observée à l'échelle mondiale, déjà bien documentée²⁶.

Enfin, l'exploitation du travail par la finance prend appui sur le hiatus qui existe entre le rapport au temps porté par les nouvelles formes de crédit à la consommation et celui du travail. Cette dernière dimension est peu documentée. Elle est néanmoins cruciale en ce qui concerne le cas argentin, puisqu'elle permet de comprendre pourquoi les personnes ne bénéficiant pas d'un emploi stable dans le temps prennent systématiquement du retard dans le

²⁴ Voir également les travaux en cours d'Alexandre Roig.

²⁵ Sur ce point, voir également les travaux de Solène Morvant-Roux sur le Mexique, notamment Morvant-Roux (2006), chap. IV.

²⁶ Voir notamment Guérin, Morvant-Roux et Villarreal (2013) ; Servet (2015).

remboursement de leurs crédits, alors même que les pénalités de retard constituent la principale source de profit des institutions financières, loin devant les intérêts versés dans le cours normal du remboursement²⁷. En effet, le temps du crédit à la consommation se singularise vis-à-vis du temps du travail, d'un triple point de vue : il est mensualisé, puisque les échéances des instruments de crédit se concentrent sur les premiers jours du mois ; il s'inscrit dans le moyen terme, les échéances s'étalant rapidement sur douze ou dix-huit mois ; enfin, le non-respect de l'échéancier de remboursement établi lorsque la dette est contractée engendre des pénalités de retard, qui peuvent faire s'accroître le montant de la dette sous le seul effet du temps (ces pénalités peuvent prendre des formes diverses, telles que la renégociation des taux d'intérêt ou du prix du service auxquels la dette est associée, voire celle de l'administration de frais de gestion). Le temps du travail, pour sa part, est rarement mensualisé ; lorsqu'il l'est, sa mensualisation est ancrée dans le court terme, étant donné l'instabilité des conditions de travail dans lesquelles est inséré le sous-prolétariat de Rosario.

Or, loin d'être sur un pied d'égalité, le temps du travail est dominé par celui de la finance. En effet, de par sa mensualisation et l'existence de pénalités de retard, ce dernier agit sur les budgets à travers des ponctions financières dont le rythme et le montant ne correspondent pas aux cycles de revenus et de consommation des ménages. Or cette subordination du temps du travail à celui de la finance constitue un élément nouveau dans le paysage financier du sous-prolétariat argentin. Le cas de Mercedes (voir encadré 2) souligne au contraire que l'absence de formalisation des échéances et des montants à rembourser, qui caractérise les formes plus anciennes de crédit à la consommation tel le *fiado*, permet au temps de la finance de s'adapter à celui du travail, puisque le montant et la temporalité des remboursements dépendent du rythme irrégulier de ses revenus et des besoins de consommation.

Encadré 2 : Mercedes et le *fiado*

Mercedes, la quarantaine, vit seule avec sa fille de dix ans. Chaque mois, le père de cette dernière lui verse cinq cents pesos par virement postal, ce qui ne lui permet pas de bénéficier de l'*asignación universal por hijo*. Sa principale source de revenus réside en la confection et la vente de pantalons, depuis son domicile. Contrairement aux autres personnes enquêtées, Mercedes ne dispose donc d'aucune source de revenus mensualisée et formalisée, et n'utilise de ce fait quasiment pas les nouveaux instruments de crédit à la consommation. En revanche, elle a recours au *fiado* de manière pour ainsi dire quotidienne, à travers une série de dépenses

²⁷ Feldman (2013) ; Roig (2009).

bien rodée. Lorsqu'elle effectue une vente d'un ou plusieurs pantalons, elle dépense immédiatement la moitié de ses recettes dans l'achat de toile, afin d'assurer la continuité de son activité productive. Elle se tourne ensuite vers les deux commerçants auprès desquels elle consomme à *fiado* (une petite épicerie de quartier, et un magasin qui commercialise des produits issus de l'économie solidaire, à l'accueil duquel elle travaille parfois) pour effectuer un règlement conséquent, qui ne lui permet cependant pas de régler ses dettes dans leur totalité. Les jours suivants, elle effectue quelques dépenses au comptant, avant de recourir une fois de plus au *fiado*, lorsqu'elle se retrouve à court de liquidité. En remboursant régulièrement une partie de ses dettes, Mercedes s'assure donc de la bienveillance de ses créanciers, qui l'autorisent à consommer en recourant au *fiado* lorsque sa situation l'exige, alors même que ses dettes ne sont pas éteintes.

On comprend alors que, pour le sous-prolétariat, les nouvelles formes de crédit à la consommation recèlent un danger singulier : celui de perdre le contrôle des mensualités à régler, soit parce que des retards systématiques dans le règlement des dettes les font s'accroître sous le seul effet du temps, soit parce que les montants des échéances dus sont tels qu'il n'est possible d'y faire face qu'en s'endettant à nouveau. Dans ces cas, la spirale de l'endettement est vécue par les enquêtés comme une aliénation de leur temps de travail par la finance, puisqu'ils estiment travailler pour rembourser leurs dettes. C'est ce que souligne Kevin, lorsque je lui demande pourquoi il se sent obligé de régler ses dépenses d'alimentation auprès du supermarché avec sa carte de crédit :

Parce que c'est un cancer ! La carte de crédit, une fois que tu mets un pied dedans, elle génère un cercle vicieux dont il est très difficile de sortir... [...] Mec, si tu me demandes ce que je pense du capitalisme, je te réponds qu'il s'agit d'un cancer. [...] Je me sens comme un péon, un esclave du capitalisme. (Entretien avec Kevin, 17/12/2013.)

Une autre manière d'exprimer la sensation d'aliénation du temps de travail consiste à idéaliser l'image du *ciruja*, archétype de la personne vivant à la marge de la société grâce à des pratiques de récupération parmi les déchets urbains²⁸ :

[Lorsque tu vis comme un *ciruja*] tu ne dois pas penser à te mettre dans des crédits, dans des échéances... Quand tu as un travail déclaré, que tu sais plus ou moins que tu touches ton salaire tous les quinze jours, tu te mets dans les crédits, pour acheter une télévision, un lecteur de DVD, une chaîne hi-fi, etc., que tu devras payer plus tard ; mais ceux qui *cirujean* [ceux qui travaillent comme *ciruja*], ils

²⁸ Les déchets en question peuvent être des fruits et des légumes destinés à être consommés et vendus (après ablation des parties pourries, par exemple), ou des produits recyclables tels que le papier, le verre ou le plastique, revendus après leur tri. Le terme *ciruja* provient probablement du terme *cirujano*, qui signifie « chirurgien » : *cirujean*, c'est le fait d'ouvrir les sacs-poubelles, par analogie au chirurgien qui ouvre les corps, ou, plus largement, l'art de rendre désirable des biens ou des aliments destinés à être jetés.

n'ont pas de crédit ni rien de semblable, *le peu qu'ils travaillent ils le font pour eux*²⁹. (Entretien avec Luis, 28/11/2013.)

Cependant, l'aliénation du temps de travail par la finance ne touche pas le monde populaire³⁰ de manière uniforme. Pour les rares ouvriers qui vivent dans la périphérie du cordon industriel de Rosario tout en bénéficiant d'un emploi salarié stable, mensualisé et suffisamment bien rémunéré, les nouveaux instruments de crédit peuvent même constituer des moyens d'agir sur le cours du temps, lorsqu'ils permettent de financer l'acquisition de biens durables à crédit dont les échéances sont réglées sans retard. Dans ces cas, l'endettement est parfois passager, lorsqu'il s'agit de faire face à des dépenses importantes concentrées dans le temps, alors que les revenus futurs sont assurés. Il peut également être chronique mais recherché et contrôlé, lorsque les foyers ont la possibilité de rembourser leurs dettes s'ils renoncent à l'acquisition de biens durables supplémentaires. Dans ces cas, le temps de la finance ne domine pas celui du travail, car tous deux possèdent la même temporalité (faite de cycles réguliers, stables sur le long terme), et parce que les revenus du travail permettent de faire face aux échéances des crédits. À l'opposé, ceux qui ne bénéficient pas de revenus du travail stables et mensualisés, tels Esteban et Paola (voir encadré 1), sont particulièrement exposés à l'appropriation par la finance des fruits de leur travail, car les crédits auxquels ils ont accès sont plus coûteux que ceux destinés aux personnes bénéficiant de revenus du travail stables, et ils prennent systématiquement du retard dans leur remboursement. Cette incapacité à rembourser à temps n'est pas le résultat d'un manque de rigueur dans la gestion du budget : il s'agit plutôt d'une donnée structurelle, puisque le montant des échéances des crédits et des coûts fixes concentrés sur les premiers jours du mois dépasse de loin les revenus mensualisés dont bénéficient ces foyers. En ce sens, proposer des cartes de crédit accessibles sans justificatif de revenus revient à faire du décalage entre le temps du travail et celui de la finance la première source de revenus des institutions financières.

Entre ces deux pôles, il existe une multitude de situations singulières qui, tout en bénéficiant ou en ayant bénéficié d'une certaine formalisation des revenus du travail, sont exposées à une prédation violente dès lors qu'une dépense exceptionnelle se fait jour, ou que les revenus diminuent. Ainsi, Carina et Kevin bénéficient de revenus mensualisés depuis que ce dernier a

²⁹ « *Lo poco que laburan, lo que hacen es para ellos* » : c'est-à-dire que les faibles revenus qu'ils tirent de leur activité, c'est tout pour eux.

³⁰ L'expression « monde populaire » est ici préférée à celle de « sous-prolétariat urbain », car elle désigne un ensemble de situations hétérogènes, qui va de la combinaison d'emplois journaliers à l'ouvrier industriel possédant un emploi stable dans le temps long.

été embauché par un grossiste spécialisé dans la vente de produits alimentaires, il y a trois ans. Aspirant à une certaine ascension sociale, ils ont amplement tiré profit de cette situation pour équiper leur maison de produits électroménagers (TV, chaîne hi-fi, air conditionné, etc.), jusqu'à atteindre la limite supérieure des échéances qu'ils pouvaient rembourser. Début 2013, leur équilibre budgétaire a été considérablement fragilisé par une opération médicale de Carina, non prise en charge par sa couverture sociale, puis par la réparation onéreuse de la voiture du couple. Pour faire face à ces dépenses, le couple s'est endetté, mais le montant des échéances à rembourser en début de mois est tel qu'il est désormais contraint d'utiliser ses deux cartes de crédit pour assurer l'approvisionnement du foyer en denrées de première nécessité. L'endettement est donc structurel, puisque le couple ne peut y mettre fin sans compromettre la reproduction de ses conditions d'existence. Dès lors, Carina et Kevin, qui voient les cartes de crédit comme un « cancer » qui les rendent « esclaves du capitalisme », estiment ne plus être maîtres de leur temps, puisqu'ils sont contraints à travailler aujourd'hui pour régler leurs dettes d'hier, alors que leurs dettes d'aujourd'hui les obligeront à travailler demain. C'est au contraire la perte de son emploi dans une entreprise du bâtiment qui a fait perdre à Luis le contrôle de ses dettes. Comme de nombreux travailleurs, il a donc alterné entre des revenus mensualisés mais précaires, qui lui ont permis d'avoir accès aux formes modernes de crédit à la consommation et d'acquérir ainsi un réfrigérateur, une moto et un ordinateur, et des revenus au jour le jour, qui ne lui permettent plus de faire face aux échéances de ses crédits. Après avoir reçu plusieurs rappels lui intimant de rembourser ses crédits restés impayés, Luis estimait qu'il était protégé de ses créanciers par l'absence de formalisation de ses revenus et de son logement. Germán Feldman a montré que dans le cas où les créanciers identifient une source de revenus ou un bien qu'ils peuvent saisir, les décisions de justice s'avèrent être extrêmement favorables aux débiteurs quand les institutions financières usent de procédés à la limite de la légalité³¹.

Réhabiliter les créances non libérables pour lutter contre l'exploitation par la finance

De la description qui précède, il est tentant de ne retenir que l'exploitation du travail par la finance dont sont vectrices les nouvelles formes de crédit à la consommation. Cette lecture tend à appréhender la dette comme un ensemble homogène, nécessairement violent et aliénant³². Elle permet d'adopter une posture de dénonciation de la situation présente, et

³¹ Feldman (2013).

³² Voir notamment Graeber (2011).

suggère la recherche d'alternatives faisant table rase des pratiques existantes. Elle pose néanmoins problème parce qu'elle rend difficilement compte de la complexité du visage pris par la financiarisation, comme ici dans le cordon industriel de Rosario, marqué par l'imbrication de la finance prédatrice et du mouvement d'inclusion opéré *via* la transformation du système de protection sociale. De surcroît, elle suggère une condamnation en bloc de la financiarisation, alors que celle-ci prend appui sur les besoins de protection et d'ascension sociale éprouvés par le sous-prolétariat urbain. Plutôt que de chercher une alternative à la financiarisation, il convient donc de suggérer des formes alternatives *de* financiarisation à même d'émanciper le sous-prolétariat urbain de l'exploitation par la finance.

Afin de souligner les enjeux théoriques et politiques que soulèvent les transformations des formes d'épargne et d'endettement, je suggère de distinguer les formes concrètes que sont susceptibles de prendre les dettes (en tant qu'ensemble de pratiques hétérogènes) du *concept* de dette. En suivant John Commons³³ tel qu'il est mobilisé dans l'approche institutionnaliste de la monnaie développée en France depuis une vingtaine d'années par un groupe d'économistes institutionnalistes, d'historiens et d'anthropologues³⁴, il est possible d'appréhender le concept de dette, au niveau le plus abstrait, comme un système de quantification de droits (créances) et d'obligations (dettes), aboutissant à leur expression monétaire. La quantification peut porter sur le montant de la dette et sur celui des règlements futurs qui aboutiront à son remboursement, il en va ainsi des nouveaux instruments de crédit à la consommation. En l'espèce, la dette est libérable en théorie, car son remboursement met fin aux paiements. Cependant, la quantification se limite souvent au montant des règlements auxquels la dette donne lieu, comme dans le cas de l'impôt. Dans cette situation, l'obligation de règlement ne peut pas être éteinte, car elle découle de la citoyenneté ou, plus largement, de l'inscription des personnes dans des collectifs de dimensions diverses (foyers, voisinage, nation, etc.). C'est pourquoi ces dettes sont dites « non remboursables ». Quoi qu'il en soit, la dette est ici appréhendée comme un rapport social plutôt que comme une relation interindividuelle. En se situant à un niveau d'abstraction volontairement élevé, cette approche permet d'embrasser la grande diversité des formes de dettes et de créances observées

³³ Commons (1934/2005), chap. IX.

³⁴ Aglietta et Orléan (1998) ; Théret (1998), p. 253-287 ; Théret (2007) ; Théret (2009), p. 153-180 ; Dutraive et Théret, « Two Models of the Relationship between Money and Sovereignty : an Interpretation based on J. R. Commons' Institutionalism », communication présentée au colloque *Institutionnalismes monétaires francophones*, (Lyon, 1-3 juin 2016), à paraître dans le *Journal of Economic Issues*.

empiriquement, qui vont de l'exploitation par la finance à la reconnaissance de droits, en passant par des formes ambiguës de protection et de domination³⁵. Ce faisant, le concept de dettes et de créances non libérables rend possible la réflexion sur des solidarités financières qui dépassent les réseaux d'interconnaissance, en soulignant que le concept de dette peut recouper en partie celui d'obligation, dès lors que cette dernière implique un paiement.

Le recours à la dette en tant qu'expression monétaire de droits et d'obligations et la distinction entre les dettes libérables et celles qui ne le sont pas permet de porter un regard nouveau sur les transformations observées entre 2009 et 2013. En 2009, l'usage généralisé de l'épargne réifiée au sein du sous-prolétariat urbain peut être interprété comme la constitution d'une créance sur les produits issus de la division du travail, afin de faire face à un besoin de protection, dans un contexte de vulnérabilité accrue. Il s'agissait d'une créance remboursable, puisque les matériaux recyclables étaient séparés pour pouvoir être convertis en avoirs monétaires en cas de besoin (Simmel voyait la monnaie comme « *a claim upon society* »), et que son montant était limité à la valeur monétaire des matériaux. En outre, cette créance résultait d'un effort individuel plutôt que de la reconnaissance d'un droit, car elle était le fruit de travail et de privations. On pourrait donc dire que le rapport du sous-prolétariat urbain à la communauté nationale était médiatisé par des rapports marchands qui excluaient toute forme de protection institutionnalisée, et dans lesquels le sous-prolétariat occupe une position de dominé, car son travail est rémunéré de manière extrêmement précaire.

En 2013, le sous-prolétariat urbain était à la fois créancier et débiteur de deux types de dettes, interdépendantes mais de nature distincte. Il était créancier d'une dette de vie, non libérable, matérialisée par les versements mensuels issus de son incorporation au système national de protection sociale. Cette créance n'est pas quantifiable, car il n'existe pas de montant maximum de prestation sociale correspondant à un hypothétique « capital de citoyenneté » à partir duquel le droit des personnes prendrait fin. On peut parler d'une « créance de vie », car ces transferts sont effectués au nom de la reconnaissance d'un droit des personnes en tant que citoyennes, qui inclut dans l'orbite de la monnaie nationale celles et ceux qui en ont été historiquement exclus³⁶. Il s'agit d'un élément nouveau, en rupture avec les politiques mises

³⁵ Voir par exemple Guérin (2010), p. 93-112.

³⁶ Cette interprétation des transferts sociaux comme reconnaissance d'une « créance de vie » fait écho au discours très incisif de la présidente d'alors Cristina Fernandez de Kirchner, qui les associaient à la reconnaissance de droits à celles et ceux qui ont été exclus de la société argentine par le néolibéralisme. Elle mériterait néanmoins d'être confrontées à la manière dont les populations bénéficiaires perçoivent ces versements. Je compte m'y atteler dans des travaux futurs.

en œuvre jusqu'ici par les gouvernements péronistes, puisque l'accès à la monnaie des couches populaires ne repose plus exclusivement sur leur statut de travailleur. Mais cette créance non remboursable alimente une dette commerciale, en théorie libérable mais en pratique continuellement renouvelée, parce que le montant de la « créance de vie » ne permet pas, à lui seul, de faire face aux besoins de consommation et de protection éprouvés par le sous-prolétariat urbain. Ce faisant, c'est l'ensemble du rapport de la dette à la protection qui se trouve bouleversé : alors qu'en 2009 c'est le recours à l'épargne réifiée qui permettait d'assurer la protection du sous-prolétariat urbain, en 2013, celle-ci est assurée par une reconnaissance précaire des droits de la personne, complétée par un endettement chronique vis-à-vis des institutions de crédit à la consommation. À lui seul, ce bouleversement symbolise les ambiguïtés de l'ère Kirchner (2003-2015), qui articule un discours très incisif de reconnaissance des droits à ceux à qui ils ont été niés à une politique économique orientée vers une croissance fondée sur la consommation interne, tirée par une redistribution moins inégalitaire des revenus *et* par le crédit à la consommation.

Sur cette base, il est possible d'esquisser deux pistes complémentaires afin de soustraire en partie le sous-prolétariat urbain de l'aliénation de son temps de travail par la finance. La première consiste à limiter le drainage de ressources opéré par les nouveaux instruments de crédit à la consommation, à travers une réforme du cadre institutionnel dans lequel agissent les institutions financières. Ainsi, courant 2010, l'aile gauche du kirchnérisme a proposé une réforme de la *ley de entidades financieras* (« loi relative aux entités financières »), adoptée en 1977, qui incluait une série de mesures visant à limiter les intérêts et les pénalités de retard versés aux institutions financières. Cette réforme n'a finalement pas abouti, du fait de l'intense lobby exercé par les banques. Aussi, courant 2012, le gouvernement argentin a mis en place un système qui permet aux personnes bénéficiant d'une retraite octroyée à travers le système national de protection sociale (Administración nacional de seguridad social, ANSES) de financer leurs achats à crédit et d'obtenir des prêts en liquide à des taux largement inférieurs à ceux pratiqués par les institutions financières privées. Ces mesures peuvent paraître timides dans la mesure où elles se contentent de limiter le pouvoir d'exploitation des banques, sans s'attacher aux éléments structurels qui rendent cette exploitation possible. Elles méritent toutefois d'être mentionnées, car la démocratisation de l'accès à la consommation par le crédit possède une charge symbolique très forte, puisqu'elle est vécue par le sous-prolétariat urbain comme un mode d'ascension sociale.

Surtout, cette conception renouvelée de la dette en tant que rapport social permet de penser la monnaie comme un bien commun, en réhabilitant les créances non libérables fondées sur la citoyenneté. Pour Jean-Michel Servet³⁷ et Camille Meyer³⁸, faire de la monnaie un bien commun revient à assurer à chacun(e) un accès à celle-ci et à son usage en fonction des besoins qui lui sont socialement reconnus. Selon JMS, cela exige de renoncer à fonder notre compréhension de la monnaie sur la dette car, en mettant l'accent sur la circulation (des avoirs monétaires) et sur l'équivalence (entre ce qui est donné et ce qui est reçu), celle-ci occulte les formes existantes de partage des ressources monétaires. Il me semble au contraire que le concept de dette, tel qu'il est mobilisé ici, permet bel et bien de penser la monnaie comme un bien commun, parce qu'il n'implique nullement l'idée de circulation et d'équivalence : il souligne simplement l'existence de droits et d'obligations monétaires, sans préciser ni leurs origines ni leur nature³⁹. Appréhender les nouveaux instruments de crédit à la consommation au prisme de l'équivalence entretient l'illusion d'une relation d'égalité entre le montant de la dette au moment où celle-ci est contractée et le montant des règlements permettant de la rembourser dans le futur. Or ces montants ne sont pas identiques, car les sommes à rembourser incluent le coût monétaire du temps, qui traduit l'état du rapport de force qui oppose les créanciers à leurs débiteurs. Surtout, l'idée d'équivalence est étrangère aux dettes et aux créances non libérables, puisque celles-ci traduisent monétairement des droits et devoirs qui sont reconnus sans autre contrepartie que la citoyenneté, qui est par nature incommensurable.

Reconnaître que le sous-prolétariat est créancier d'une dette non libérable signifie donc lui accorder un revenu monétaire minimum qui ne dépend pas exclusivement de son insertion dans les rapports marchands. Une première piste dans cette direction consiste à accroître le montant des transferts monétaires destinés aux personnes ne bénéficiant pas de la protection accordée par un emploi stable et déclaré. Il est également possible de leur reconnaître un droit à la santé et à l'habitat, en approfondissant les droits déjà reconnus à travers l'universalisation de la retraite minimum et des allocations familiales. Cette extension des créances non libérables permettra en effet de soustraire en partie le sous-prolétariat urbain à l'exploitation par la finance, à double titre. D'abord, en octroyant des revenus conséquents, qui permettront de mieux faire face aux échéances mensualisées des nouveaux instruments de crédit à la

³⁷ Servet (2013), p. 125-147.

³⁸ Meyer (2012).

³⁹ Théret (2009), p. 153-180.

consommation. Ensuite, et plus fondamentalement, parce que ces instruments de crédit à la consommation prennent en partie appui sur les carences du système de protection sociale, puisqu'ils permettent souvent de financer des dépenses de santé (tel que l'achat de médicaments, les déplacements à l'hôpital, voire de compenser la perte de revenus due à la maladie) ou liées au logement (tel que l'achat de matériaux de construction).

Surtout, réhabiliter les créances non libérables permet de lier les questions monétaires et financières aux enjeux politiques de la reconnaissance des droits de celles et ceux qui ont été historiquement exclus des protections offertes par le salariat stable. En effet, ces créances non libérables constituent la traduction monétaire de droits dont l'obtention témoigne d'une forme de reconnaissance sociale. Droits et créances sont donc intimement liés : d'une part, les créances constituent la traduction financière de ces droits qui, sinon, resteraient sans effet⁴⁰ ; d'autre part, la légitimité des créances non libérables repose sur le fait qu'elles traduisent effectivement les droits reconnus aux personnes⁴¹. C'est pourquoi la réhabilitation des créances non libérables détenues par le sous-prolétariat urbain va de pair avec la reconnaissance de sa participation en *tant que pairs*⁴² à la construction de la société argentine. L'enjeu est de taille : il s'agit de penser des formes de solidarité entre classes sociales à travers la reconnaissance mutuelle de droits et d'obligations monétaires au-delà des rapports interpersonnels, tels qu'ils sont mobilisés dans les solidarités familiales ou de voisinage.

Bibliographie

ABSI, Pascale, « Il ne faut pas mélanger les fortunes : travail, genre et revenus chez les commerçantes de Bolivie », in : V. HERNANDEZ, P. OULD-AHMED, J. PAPAIL et P. PHÉLINAS, (dir.), *Turbulences monétaires et sociales : l'Amérique latine dans une perspective comparée*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 355-393.

⁴⁰ Théret (2003), p. 51-67.

⁴¹ Voir notamment la conception de la confiance éthique présentée par Aglietta et Orléan (1998) et par Théret (2007).

⁴² Fraser (2003), p. 7-109.

- AGLIETTA, Michel, ORLÉAN, André, (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile-Jacob, 1998, 398 p.
- COMMONS, John R., *Institutional Economics : its Place in Political Economy*, (1934), 2 vol., 3^e éd., New Brunswick, Transaction Publishers, 2005, 921 p.
- DUTRAIVE, Véronique, THÉRET, Bruno, « Two Models of the Relationship between Money and Sovereignty : an Interpretation based on J. R. Commons' Institutionalism », Communication présentée au colloque *Institutionnalismes Monétaires Francophones*, Lyon, 1-3 juin 2016, à paraître dans le *Journal of Economic Issues*.
- FELDMAN, Germán, *Créditos para el consumo. Análisis del fenómeno socioeconómico y su impacto en los sectores populares*, Buenos Aires, Ministerio Público Fiscal, Procuraduría de Criminalidad Económica y Lavado de Activos, 2013, 45 p. [en ligne] : <http://www.pensamientopenal.com.ar/system/files/2014/12/doctrina38006.pdf>
- FRASER, Nancy, « Social Justice in the Age of Identity Politics : Redistribution, Recognition and Participation », in : N. FRASER et A. HONNETH, *Redistribution or Recognition ? A Political-Philosophical Exchange*, Londres, Verso, 2003, p. 7-109.
- GRAEBER, David, *Debt. The First 5,000 Years*, Brooklyn, Melville House, 2011, 534 p.
- GUÉRIN, Isabelle, « Women and Money : Lessons from Senegal », *Development and Change*, vol. XXXVII, n° 3, mai, 2006, p. 549-570.
- GUÉRIN, Isabelle, « Travail illégal et servitude pour dette en Inde du Sud », in : L. FONTAINE et F. WEBER, (dir.), *Les paradoxes de l'économie informelle*, Paris, Karthala, 2010, p. 93-112.
- GUÉRIN, Isabelle, MORVANT-ROUX, Solène et VILLARREAL, Magdalena, (dir.), *Microfinance, Debt and Over-Indebtedness. Juggling with Money*, Londres, Routledge, 2013, XX-316 p.
- MEYER, Camille, *Les finances solidaires comme biens communs durables : étude de cas de la Banque communautaire de développement Palmas (Brésil)*, Mémoire de master en sciences de la population et du développement, Université libre de Bruxelles, 2012, IX-127 p.
- MORVANT-ROUX, Solène, *Processus d'appropriation des dispositifs de microfinance : un exemple en milieu rural mexicain*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, 2006, 433 p.
- MORVANT-ROUX, Solène, « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : combiner anthropologie économique et économétrie », *Revue Tiers Monde*, n° 197, 1/2009, 2009, p. 109-130.
- OSSANDON, José, ARIZTIA, Tomás, BARROS, Macarena et PERALTA, Camila, « Accounting in

- the Margin : Financial Ecologies in between Big and Small Data », in : B. MAURER, S. MUSARAJ et I. SMALL, *Money at the Margins : Global Perspectives on Technology, Inclusion and Design*, Irvine, The Institute for Money, Technology and Financial Inclusion (IMTFI), University of California, à paraître.
- ROIG, Alexandre, « Le développement depuis ses impensés : l'épargne populaire et l'institution monétaire en Argentine, dans la crise financière mondiale », *Informations et Commentaires*, 2009, n° 148, juillet-septembre, p. 43-55.
- SAIAG, Hadrien, « Les pratiques financières des milieux populaires de Rosario (Argentine) à l'aune du démantèlement du rapport salarial fordiste », *Revue française de socio-économie*, n° 8, 2/2011, p. 9-30.
- SAIAG, Hadrien, *Monnaies locales et économie populaire en Argentine*, Paris, Karthala, 2016, 303 p.
- SERVET, Jean-Michel, (dir.), *Épargne et liens sociaux, études comparatives d'informalités financières*, Paris, Association d'économie financière (AEF), 1995, 305 p.
- SERVET, Jean-Michel, « Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économiste de la monnaie », *Revue numismatique*, vol. XV, n° 6, 2001, p. 15-32. vol. VI, n° 157,
- SERVET, Jean-Michel, *Banquiers aux pieds nus : la microfinance*, Paris, Odile Jacob, 2006, 511 p.
- SERVET, Jean-Michel, *Les monnaies du lien*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2012, 455 p.
- SERVET, Jean-Michel, « Monnaie : quand la dette occulte le partage », *Revue française de socio-économie*, n° 12, 2/2013, p. 125-147.
- SERVET, Jean-Michel, *La Vraie Révolution du microcrédit*, Paris, Odile Jacob, 2015, 250 p.
- SHIPTON, Parker McDonald, « How Gambians save : Culture and Economic Strategy at an Ethnic Crossroads », in : J. I. GUYER, (dir.), *Money Matters : Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Porstmouth et Londres, Heinemann et Currey, 1995, p. 245-276.
- THÉRET, Bruno, « La dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in : M. AGLIETTA et A. ORLÉAN, (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 253-287.
- THÉRET, Bruno, « Responsabilité et solidarité : une approche en termes de dette », in : C. BEC et G. PROCACCI, (dir.), *De la responsabilité solidaire. Mutations dans les politiques sociales d'aujourd'hui*, Editions Syllepse, 2003, p. 51-67.

- THÉRET, Bruno, (dir.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, 2 vol., Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 2007, 510 p. et 294 p.
- THÉRET, Bruno, « Monnaie et dettes de vie. À propos de quelques critiques adressées à *La monnaie souveraine* », *L'Homme*, n° 190, 2009, p. 153-180.
- VILLARREAL, Magdalena, « Deudas, drogas, fiado y prestado en las tiendas de abarrotes rurales », *Desacatos*, n° 3, printemps, 2000 ; p. 69-88.
- ZELIZER Viviana A., *La signification sociale de l'argent*, (1994), trad. fr. Ch. Cler, Paris, Seuil, 2005, 348 p.